



LES BRÈVES DU SOCIAL

FÉVRIER 2023

N° 2023-02

Vous souhaitez préparer votre retraite, parlons-en !

1/3

Votre relevé de carrière ENIM, pensez-y dès maintenant

Le relevé de carrière retrace chacun de vos embarquements, tout au long de votre carrière maritime. Il rassemble les données suivantes :

- Navire
- Immatriculation
- Armement
- Genre de navigation
- Fonction
- Catégorie
- Durée
- Temps de travail cotisé

Le 11 mars 2022

LISTE DES SERVICES D'UN MARIN

MARIN :		MONTAGNE CHARRIER Jacques			
debut	fin	Durée mois	Durée jours	Catégorie	Fonction
19/02/1985	31/12/1985	6	12	3	MATELOT LEGER
				Genre navigation	Valable pour pension
				Position	EMBARQUEMENT SUR NAVIRE FRANCAIS
debut	fin	Durée mois	Durée jours	Catégorie	Fonction
01/01/1986	18/02/1986	1	18	3	MATELOT LEGER
				Genre navigation	Valable pour pension
				Position	EMBARQUEMENT SUR NAVIRE FRANCAIS
debut	fin	Durée mois	Durée jours	Catégorie	Fonction
19/02/1986	31/12/1986	10	12	3	MATELOT LEGER
				Genre navigation	Valable pour pension
				Position	EMBARQUEMENT SUR NAVIRE FRANCAIS
debut	fin	Durée mois	Durée jours	Catégorie	Fonction
01/01/1987	18/02/1987	1	18	3	MATELOT LEGER
				Genre navigation	Valable pour pension
				Position	EMBARQUEMENT SUR NAVIRE FRANCAIS
debut	fin	Durée mois	Durée jours	Catégorie	Fonction
19/02/1987	31/12/1987	10	12	3	MATELOT LEGER
				Genre navigation	Valable pour pension
				Position	EMBARQUEMENT SUR NAVIRE FRANCAIS
debut	fin	Durée mois	Durée jours	Catégorie	Fonction
01/01/1988	18/02/1988	1	18	3	MATELOT LEGER
				Genre navigation	Valable pour pension
				Position	EMBARQUEMENT SUR NAVIRE FRANCAIS
debut	fin	Durée mois	Durée jours	Catégorie	Fonction
19/02/1988	31/12/1988	10	12	3	MATELOT LEGER
				Genre navigation	Valable pour pension
				Position	EMBARQUEMENT SUR NAVIRE FRANCAIS



Faites la demande à l'ENIM :

- ☎ 0809 54 00 64
- ✉ cpa.sdpo@enim.eu

Vous pouvez aussi faire la demande sur votre espace personnel « [Portail du marin](#) »

Il est important de **vérifier l'exactitude des informations enregistrées** par l'ENIM et la prise en compte de **TOUTES** vos périodes hors navigation (service militaire, chômage, maladie, maternité, paternité, congés, repos, période de formation).

Pour valider vos périodes de formation et de chômage indemnisé, adressez-vous au **Centre des Cotisations des Marins et Armateurs de l'ENIM** afin d'avoir les justificatifs.

- ☎ 0809 54 00 64
- ✉ vs-ccma@enim.eu
- 🏢 Arsenal de la Marine, Quai Solidor, BP 125, 35047 SAINT-MALO Cédex

Un relevé de carrière exhaustif vous garantit un droit à pension correspondant à votre carrière réelle

- A suivre (2/3) : L'état signalétique et des services, pensez à le demander au plus vite
- A suivre (3/3) : La demande de retraite : une estimation est possible dès maintenant

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Social Maritime de

Nom du poste
02.40
@ssm-mer.fr